

MARDI 6 JUILLET 2021

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, au Centre multifonctionnel 12, rue Fournier, sont présents: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Mme Alexandra Champagne, Mme Cynthia St-Pierre, M. Éric Bergeron, M. Ghislain Vachon, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Johanne Gagnon et ainsi que Mme Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8296-0721

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption des procès-verbaux du 14 juin et 21 juin 2021.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 21 juin 2021 ont été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8297-0721

Il est proposé par la conseillère Alexandra Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture des procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de la conseillère Johanne Gagnon, appuyée par le conseiller Éric Bergeron, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juin 2021 tels que déposés au montant total de 138 249.96 \$.

8298-0721

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8299-0721

ADOPTÉE

Dépôt du certificat de registre du règlement d'emprunt no 196-0621.

CONSIDÉRANT que le 21 juin 2021, le conseil a adopté le règlement 196-0621 décrétant un emprunt de 250,000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des raccordements privés à l'aqueduc municipal;

8300-0721

CONSIDÉRANT que du 22 juin au 6 juillet 2021 une consultation écrite en remplacement de la procédure d'enregistrement aux fins d'enregistrement des personnes habiles à voter a été tenu par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le nombre de personnes habiles à voter requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire sur ce règlement d'emprunt était de 21 et que le nombre de personne qui se sont inscrites pour demander la tenue de ce scrutin est de 0.

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt no 196-0621 est réputé approuvé par les personnes disponibles habiles à voter;

La secrétaire-trésorière dépose le certificat attestant du résultat de la consultation écrite concernant le règlement d'emprunt 196-0621.

Le Conseil prend acte du dépôt.

Soumission de pavage – Réparation et réfections manuelles.

ATTENDU que le responsable des travaux de voirie a demandé des soumissions pour le pavage de différents tronçons;

8301-0721

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu d'adjuger le contrat à Pavage Veilleux concernant la réparation du 6^e rang au coût de 3 480 \$ plus taxes, ainsi que pour des réfections manuelles sur divers tronçons pour un montant de 8 850 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Empierrement sur les accotements de certains rangs.

ATTENDU que le responsable des travaux de voirie a demandé une soumission à Excavation J. Noël Francoeur Inc. pour l'empierrement sur les accotements de certains rangs;

8302-0721

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'octroyer le contrat à Excavation J.Noël Francoeur Inc. pour l'exécution des travaux de rechargement des accotements au montant de 360\$/heure incluant le rouleau compacteur et la machine pour les accotements.

ADOPTÉE

Collecte spéciale des résidus domestiques dangereux R.D.D.

ATTENDU que la Journée Normand Maurice est annulée cet automne;

8303-0721

ATTENDU que la collecte de RDD est importante pour les citoyens désirant se départir de résidus domestiques dangereux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu de réserver les services de Laurentide re/sources pour effectuer la collecte de RDD sur 2 fins de semaine à l'automne.

ADOPTÉE

Résolution – Programme d'infrastructures sportives.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu à l'unanimité:

8304-0721

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire **autorise la présentation du projet d'implantation de jeux d'eau au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;**

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Rosaire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire **désigne** Mme Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

Demande d'aide financière pour restaurer l'Édifice municipal.

ATTENDU que la galerie de l'Édifice municipal, les gouttières et la toiture ont besoin d'être remplacés;

8305-0721

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à formuler une demande d'aide financière pour la rénovation de l'Édifice municipal.

ADOPTÉE

Présentation d'un projet au Fonds canadien de revitalisation des communautés.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Rosaire autorise la présentation du projet intitulé « le Relais Rassembleur » à Développement économique Canada dans le cadre du programme intitulé : **Fonds canadien de revitalisation des communautés**;

8306-0721

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Johanne Gagnon, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE le conseil municipal de Saint-Rosaire désigne madame Nancy Boivin, secrétaire-trésorière adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon à 20h37.

8307-0721

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et secrétaire-trésorière